

dossier

› Un budget au service de Colmar et de ses habitants p - 6

retour en images

› Les événements colmariens en photos p - 14

sport

› Réouverture de la piscine Aqualia p - 17

agenda

› « L'arbre, les saisons » p - 20

associations

› Les 70 ans de la MJC p - 23

histoire

› L'hôtel de la poste de Colmar fête ses 122 ans p - 26

gastronomie

› Un chef : une recette p - 27



économie

› Apprentissage : la clé d'une insertion réussie p - 10



quartiers

› L'UHA ouvre ses portes le 14 mars p - 13



culture

› Exposition « Surprenants herbiers ! Trésors vivants, d'ici et d'ailleurs » p - 26

Un budget au service de Colmar et de ses habitants

Dans un contexte international et national particulièrement morose, la plupart des collectivités territoriales affichent un budget en berne. Bien qu'également touchée par les mesures de restriction de l'Etat, Colmar parvient à composer un budget porteur d'avenir. En effet, grâce à la gestion vigilante mise en œuvre depuis des années, Colmar parviendra en 2015 à maintenir un niveau d'investissement élevé tout en maîtrisant la fiscalité locale et l'endettement à des niveaux parmi les plus bas de France.

LE POINT COLMARIEN N°240

Mairie de Colmar
service communication
1 place de la mairie
BP 50528
68 021 Colmar Cedex
03 89 20 67 53
ISSN 0767-9041

› Directeur de la publication

Yves Hemedinger
› Rédacteur en chef
Sylvie Pivodori-Maurutto,
sylvie.pivodori@colmar.fr
› Rédacteur en chef adjoint version print
Caroline Masson,
caroline.masson@colmar.fr

› Rédacteur en chef adjoint

version numérique Frédéric Macler,
frederic.macler@colmar.fr
› Rédaction Clarisse Glénat, Dominique
Lauffenburger, Emilie Monnin, Marion
Morant, Régis Schaeffer, Delphine
Sivignon
› Photographies Service communication,
Pictural, Herzog et de Meuron

› Publicité

Dominique Lauffenburger
03 89 20 67 53
› Maquette et réalisation Maetva
› Impression Grai étiquette
› Tiré à 36 500 exemplaires
sur papier recyclé
› Distribution service communication



Un budget au service de Colmar et de ses habitants

Le budget annuel est l'outil qui permet de traduire en actions concrètes les engagements pris lors du dernier scrutin électoral. Le budget de la Ville se décline pour l'année 2015 en quatre grandes orientations.

Colmar, ville attractive

- › En relation avec la CAC, et en partenariat avec la Région, soutien à l'implantation et au développement des entreprises
- › Soutien apporté aux commerces : 6 000 € inscrits au BP 2015
- › Soutien au développement économique et à la recherche : 1 489 100 €
- › Poursuite de la politique d'embellissement de la ville, à travers les espaces verts (Colmar a été confirmée ville à quatre fleurs et a bénéficié d'une seconde libellule, pour sa gestion raisonnée de l'environnement) : 663 400 €
- › Amélioration de la voirie et de l'éclairage public : 9 068 400 €, avec notamment la première tranche de la coulée verte (1,5 M €) et la troisième et dernière tranche de l'avenue de l'Europe (1 M €)
- › Rénovation et extension d'Unterlinden : 8 M € pour terminer les travaux et 1 M € pour aménager les espaces extérieurs.



Musée Unterlinden

Colmar, ville de la formation et de la citoyenneté



Éducation

860 000 € au titre du fonctionnement des structures privées petite enfance
+
210 000 € d'aide à l'investissement pour la maison de la famille rue Kalb

1 635 000 € pour des travaux et équipements dans les écoles maternelles et élémentaires

187 000 € pour l'équipement informatique des écoles élémentaires

532 200 € de crédits de travaux et d'acquisition de mobilier et de matériel
+
405 470 € de dépenses de fonctionnement (hors personnel) pour les structures petite enfance



Sport

50 000 € pour l'étude concernant le stade d'athlétisme couvert

2 381 500 € de crédits d'investissement pour l'ensemble des équipements sportifs de la Ville

250 000 € pour le gymnase du Grillenbreit (opération sur 2 ans)



Culture & loisirs

114 900 € pour le théâtre municipal

52 000 € pour le muséum d'histoire naturelle

140 000 € de travaux de maintenance ou d'amélioration dans les bibliothèques
+
278 000 € de crédits d'acquisition de livres et autres ouvrages

Colmar, ville solidaire

La solidarité doit s'exercer en direction de ceux qui, seuls, ne trouvent pas leur place pleine et entière dans la société. À travers son centre communal d'action sociale (CCAS), la Ville de Colmar mène ou soutient de nombreuses actions. La subvention

versée par la Ville au CCAS en 2015 sera de 2 082 461 euros.

Par ailleurs, pour l'animation et la vie des quartiers, un crédit global d'investissement de 231 900 euros est mobilisé.



Centre communal d'action sociale

CHIFFRES CLÉS

Subvention versée par la Ville au CCAS :

2 082 461 €

2 024 461 €



en 2014



en 2015

soit **+ 2,86 %**
(58 000 €)

Part de budget du CCAS que représente cette subvention en 2015 :

97 %

Colmar, ville du bien-être urbain et du développement durable

Dans tous les quartiers, le bien-être passe par un souci permanent d'amélioration des conditions de vie.

C'est le cas en particulier pour les quartiers dont la conception d'origine a généré des difficultés : il en va des quartiers Europe et Bel Air/Florimont, pour lesquels la rénovation urbaine va se poursuivre.

Pour 2015, un crédit spécifique de rénovation urbaine de 1 858 000 euros est inscrit au budget primitif,

auxquels s'ajoutent les crédits de fonctionnement spécifiques du contrat de ville (250 000 euros) et bien évidemment l'ensemble des crédits de droit commun qui seront engagés dans les deux quartiers. En matière de bien-être urbain également, au-delà de l'investissement quotidien des équipes, 663 400 euros pour les espaces verts et 48 800 euros pour la propreté seront investis en 2015.



Animation devant le centre Europe

Un budget responsable et ambitieux dans un contexte contraint



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement ont été amenées à moins 2,01 % par rapport à 2014. Les dépenses de personnel passent de 47 722 000 euros en 2014 à 47 980 000 euros en 2015, soit une augmentation de 0,54 % ; les autres dépenses de fonctionnement passent de 32 925 500 euros en 2014 à 31 050 000 euros en 2015, soit une réduction de 5,7 %.

Un niveau d'investissement élevé

Pour 2015, les crédits d'équipement s'élèvent à 39 277 000 euros. Les engagements à l'égard des Colmariens sont respectés. Les associations continuent de recevoir de la Ville les moyens de leur fonctionnement.

Ce résultat est obtenu grâce à un effort d'efficacité. La qualité des services au public n'est pas remise en cause.

Le haut niveau d'investissement permet à la collectivité d'entretenir son patrimoine, de l'enrichir avec des réalisations nouvelles, mais également de posséder des équipements et matériels performants pour rendre le meilleur service public possible. Enfin, il sert aussi à soutenir l'économie, et particulièrement les entreprises locales.

Un endettement et une fiscalité maîtrisés

La dette par habitant s'établit en 2015 à 838 euros, sachant que pour les années 2009 à 2013, cet indicateur a été inférieur en moyenne de 58,64 % par rapport à ce qu'il est pour les villes de la même strate démographique. Par ailleurs, en 1995, les frais financiers représentaient 5,13 % du budget de fonctionnement. En 2015, ils sont à 1,71 % soit une différence de 1 892 300 euros. Concernant la fiscalité, fin décembre 2013, par rapport aux 134 villes de 10 000 à 100 000 habitants étudiés par l'association des villes de France, la situation des contribuables colmariens se révélait particulièrement positive.

CHIFFRES CLÉS

149 471 000 €

Le budget de la Ville de Colmar (hors budgets annexes)

79 030 000 €
soit **52,87 %**

pour la section fonctionnement

70 431 000 €
soit **47,13 %**

pour la section investissement

À Colmar, les taux de taxation resteront inchangés en 2015, comme pour les années 2013 et 2014.

18,39 %
Taxe d'habitation

19,83 %
Taxe sur le foncier bâti

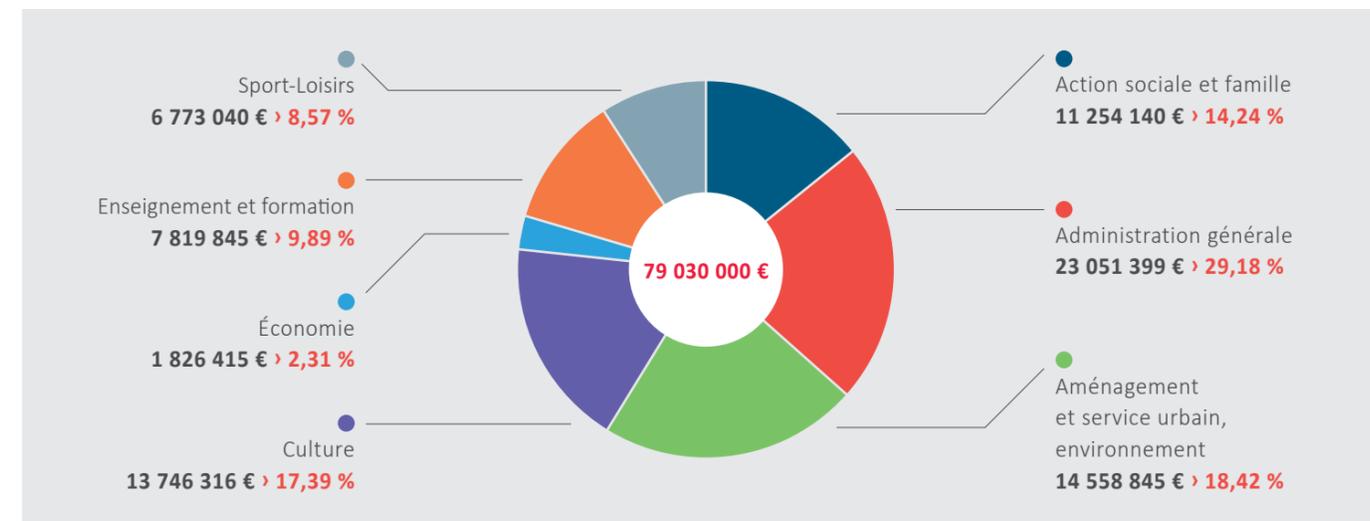
55,66 %
Taxe sur le foncier non bâti

Tableau comparatif

	Colmar	Moyenne des villes	Écart
Taxe d'habitation	166 €	234 €	- 29,06 %
Taxe foncière bâtie	229 €	310 €	- 26,13 %



Fonctionnement



Investissement

